

SE COMPRENDRE

N° 11/01 - Janvier 2011

LE STATUT DES MINORITAIRES (dhimma)

J.M. Gaudeul

Les violences qui se produisent en Irak et dans d'autres pays musulmans proviennent de milieux intégristes qui veulent extirper de la population tout "croyant différent" à commencer par les chrétiens mais sans oublier les Chiïtes et les "modernistes" qu'ils qualifient d'hérétiques et d'athées. Ces milieux prétendent s'appuyer sur l'islam des origines.

Pourtant, cette intolérance n'a rien à voir avec la façon dont l'islam naissant s'est posé face aux "autres" et aux chrétiens en particulier. Au moment des conquêtes, les musulmans se sont retrouvés à la tête d'un empire dont l'immense majorité de la population n'était pas musulmane. Il a donc fallu, à la fois, accepter l'existence et le culte de cette majorité tout en lui rappelant sa situation d'infériorité par rapport aux nouveaux maîtres. C'est ainsi que s'est élaboré un statut juridique : l'état de Dhimma (protection) plaçant les non-musulmans sous le "protectorat" des musulmans.

Ce statut entraînait une tolérance plus large que celle qui avait cours sous d'autres régimes, notamment en Europe. Mais elle légalisait un statut inégalitaire qui nourrissait l'amertume des uns et le mépris des autres. Les relations sociales en étaient empoisonnées et l'attitude spirituelle des uns comme des autres en était malade de l'intérieur. De plus, les documents que nous reproduisons ici montrent que, dès les premiers siècles de l'histoire de l'islam, certains milieux n'ont cessé de remanier les textes et de manipuler les populations afin de les unir dans la haine de l'autre.

Actuellement, ce courant est toujours à l'œuvre tandis qu'un certain nombre de musulmans tentent de s'y opposer avec courage, et, parfois, au péril de leur vie. Au-delà des apparences, le combat n'est pas celui des musulmans contre les chrétiens, mais celui de l'exclusion de l'autre contre la tolérance et le respect.

1. Le Pacte d'Omar au 9^e siècle

Au 9^{ème} siècle, un historien, Tabari, rapporte les termes de "l'édit de tolérance" que le calife Omar(m. 644) accorde à Jérusalem lors de la reddition de cette ville en 636. Cet auteur écrit 300 ans après les faits, et il exprime dans ce texte sa conception de la juste place des chrétiens dans la cité.

Au nom de Dieu, le compatissant, le miséricordieux. Voici le sauf-conduit accordé par `Umar, serviteur de Dieu, Commandeur des Croyants, au peuple de Aelia (Jérusalem).

Il leur accorde sauvegarde pour leurs personnes, leurs possessions, leurs églises, leurs croix, leurs membres en bonne santé et leurs malades, et le reste de leur culte.

Leurs églises ne seront pas utilisées comme lieux d'habitation ni détruites. Elles ne subiront aucun dommage, pas plus que n'en subiront leurs dépendances, leurs croix ni rien de leurs possessions.

Aucune contrainte ne sera exercée sur eux en matière de religion (Cor. 2,256) et aucun tort ne sera causé à personne parmi eux. Aucun Juif ne vivra avec eux à Aelia¹.

Le peuple d'Aelia doit payer la capitation (**jizya**) comme les habitants des autres cités.

Ils doivent expulser les Byzantins et les brigands de la cité. Ceux qui s'en vont recevront sauf-conduit pour leurs personnes, leurs églises et leurs croix jusqu'à ce qu'ils aient atteint une place de sûreté.

Les paysans qui étaient déjà dans la cité avant que l'on tue Untel peuvent, s'ils le souhaitent, soit rester et payer la capitation comme les habitants d'Aelia, soit émigrer avec les Byzantins, soit retourner dans leurs familles. Rien ne leur sera pris jusqu'à ce qu'ils aient fait la moisson.

Ce document est placé sous la sécurité de Dieu et la protection du Prophète, des Califes et des Croyants, à condition que les habitants d'Aelia (Jérusalem) s'acquittent de la capitation que l'on exige d'eux. Fait en présence de Khâlid ibn al-Wâlid, `Amr ibn al-`As, `Abd al-Rahmân ibn `Awf, Mu`âwiya ibn Abî Sufyân ; ce dernier écrivant ce document en l'année 15 H (636 A.D.)

Cité par Al-Tabarî (839-923)²

2. Le même pacte au 11^e siècle

Deux siècles plus tard, les musulmans sont devenus majoritaires, le Pacte d'Omar n'est plus présenté comme une initiative musulmane mais comme une démarche chrétienne. L'auteur musulman veut ainsi faire croire aux Chrétiens que leur statut humilié a été librement choisi et élaboré par leurs propres ancêtres à l'arrivée des musulmans. Les règles se font plus humiliantes et plus nombreuses. L'auteur, Turtushi, nous donne ainsi à voir comment ses contemporains entendaient, déjà, lutter contre la différence. Il décrit des pratiques qui avaient cours à son époque.

Quand `Umar ibn al-Khattâb (Dieu veuille l'agréer) accorda la paix aux Chrétiens de Syrie, ceux-ci lui écrivirent ce qui suit :

Au nom de Dieu, le compatissant, le miséricordieux. Voici une lettre adressée au serviteur de Dieu `Umar ibn al-Khattâb, Commandeur des Croyants par les Chrétiens de telle ou telle cité:

¹ Cette stipulation serait une addition plus tardive due à un auteur chrétien soucieux de préserver à Jérusalem le caractère chrétien qu'elle avait au temps des Byzantins (Voir **E.I.**², V, art. **al-Quds**, p.323).

² Texte arabe dans : **Ta'rikh al-rusûl wal-mulûk**, M.J. de Goeje ed., (Leiden, Brill, 1879-1901), I, p. 2405-2406.

Quand vous avez marché contre nous, nous vous avons demandé un sauf-conduit pour nous-mêmes, nos descendants, nos possessions et les gens de notre communauté, et nous nous sommes imposé les obligations suivantes³:

- Nous ne construirons plus, dans nos cités et dans leur voisinage, de nouveaux monastères, églises, couvents ou ermitages. S'il en tombe en ruine, ou s'ils se trouvent dans des quartiers musulmans, nous ne les réparerons plus que ce soit de jour ou de nuit.
- Nous tiendrons nos portes grandes ouvertes pour les passants et les voyageurs. Nous offrirons le vivre et le couvert pendant trois jours à tous les Musulmans qui passeront par chez nous.
- Nous n'abriterons ni cacherons des musulmans aucun espion dans nos églises et nos habitations.
- Nous n'enseignerons pas le Coran à nos enfants⁴.
- Nous ne manifesterons pas notre religion en public, nous ne lui convertirons personne. Nous n'empêcherons personne de notre parenté d'embrasser l'Islam s'ils le désirent.
- Nous témoignerons du respect aux musulmans, et nous nous lèverons de nos sièges s'ils veulent s'y asseoir.
- Nous ne chercherons pas à ressembler aux Musulmans en imitant leur façon de s'habiller, par la chéchia (**qalanswa**), le turban, les sandales ou l'arrangement de nos cheveux. Nous n'adopterons pas leur façon de parler ou de se nommer⁵.
- Nous ne monterons pas sur des selles. Nous ne porterons pas d'épée ni quelque arme que ce soit, pas plus à notre ceinture que sur notre personne.
- Nous ne mettrons pas d'inscription arabe sur nos sceaux.
- Nous ne vendrons pas de boissons fermentées.
- Nous nous tondrons le devant de la tête.
- Nous nous habillerons toujours de la même manière, où que nous soyons, et nous nous passerons le **Zunnâr**⁶ à la taille.
- Nous ne ferons étalage ni de nos croix ni de nos livres sur les routes ou sur les marchés des Musulmans. Nous n'emploierons le claquoir dans nos églises que très doucement. Nous n'élèverons pas nos voix pour les offices, dans nos églises, ou en présence des Musulmans. Nous ne ferons pas de processions publiques les dimanches des Rameaux ou de Pâques. Nous n'élèverons pas non plus nos voix dans nos cortèges funèbres. Nous ne prions pas à voix haute sur les chemins

³. Ces obligations se sont multipliées, et leur caractère humiliant s'est aggravé depuis l'époque de la première version. Celle-ci n'était qu'une reddition de cité. La version postérieure témoigne des restrictions que les Musulmans ont apporté aux droits des minorités chrétiennes pendant les siècles qui ont suivis, et surtout à partir du moment où ils ont passé la barre des 50 % de la population (cela dépend des régions... disons vers 850-900 en Iraq, et 950 pour l'Égypte et la Syrie). Cf. R. W. Bulliett, **Conversion to Islam in the Medieval Period** (Harvard Univ. Press, Cambridge, Mass., 1979, 158 p.).

⁴ Le Coran doit être préservé de toute manipulation hostile ou tendancieuse des non-musulmans.

⁵. Littéralement : nous n'adopterons pas leurs "**kunya**".

⁶. Cette ceinture par dessus les vêtements est une marque distinctive des minoritaires.

fréquentés par les Musulmans ou sur leurs marchés. Nous n'enterrerons pas nos morts dans le voisinage des Musulmans.

- Nous n'emploierons pas d'esclaves qui ont été alloués aux Musulmans.
- Nous ne bâtirons pas de maisons qui surplombent celles des Musulmans.
- Nous acceptons ces conditions pour nous et les gens de notre communauté en échange de votre sauvegarde. Si, de quelque façon que ce soit, nous violons ces engagements dont nous nous portons nous-mêmes garants, nous perdrons tout droit à votre protection (**dhimma**) et nous serions passibles des peines réservées aux rebelles et aux séditeux.

Umar ibn al-Khattâb répondit : *Accepte leur requête mais ajoute deux clauses que j'ajoute à leurs engagements, à savoir:*

- *qu'ils n'achèteront pas d'individus faits prisonniers par les Musulmans,*
- *et que celui qui frappe un Musulman de propos délibéré ne bénéficiera plus de la protection de ce pacte.*

Al-Turtûshî⁷ (1059-1126)
Espagne et Égypte



Aujourd'hui, la situation s'éternise...

En 1991, plusieurs centaines de personnes s'en prennent aux Coptes d'Enbabe (Inbaba), une banlieue populaire et pauvre du Caire où vivent nombre de chrétiens originaires de la Haute Egypte. Des boutiques sont saccagées, des habitants sont frappés. L'église est incendiée, une autre le sera le lendemain. Les attentats de Bagdad en 2010 sont, certes, encore plus violents et plus coûteux en vies humaines.

Le débat qui prend place dans le journal Al-Ahâlî à cette occasion nous permet, cependant, de voir émerger deux courants opposés : celui du journaliste traditionaliste Galal al-Kishk⁸ qui donne son aval aux émeutiers, et celui Hussayn Ahmad Amin, auteur connu et fils d'un grand historien de l'islam, qui milite pour une société pluraliste où tous sont citoyens d'une même nation.

La traduction est du P. Maurice BORRMANS. Elle a paru dans Études Arabes (revue du PISAI à Rome), N° 80-81 (1991), p. 137-173.

1. IMBABA EN 1991

Hussayn Ahmad Amin

Alors que je suis assis à lire dans mon studio, voici que me parviennent aux oreilles les échos d'une bagarre dans la rue : des cris, des coups, des injures ; ce sont les gosses de notre quartier, ici à Imbâba . Et sur la langue de ceux qui s'interpellent ainsi, il n'est qu'une seule expression : "O Copte, ô fils de ... !"

⁷. Texte arabe dans : **Sirâj al-Mulûk**, p. 229-230.

⁸ Galal Kishk ne doit pas être confondu avec Abdelhamid Kishk, le célèbre prédicateur islamiste aveugle né en 1933 et mort en 1996, dont les sermons étaient diffusés sur des cassettes très demandées.

Je vais voir à la fenêtre, et voici que je découvre que mon fils Khâlid est au beau milieu de la troupe : il crie, il injurie, il multiplie les coups de poings et de pied. Je reviens à ma place et me remets à la lecture de mon livre en attendant qu'il revienne. Dix minutes plus tard, l'enfant arrive.

Il entre et se tient à mes côtés, comme d'habitude, sans souffler un seul mot de la bouche. Je le regarde du coin de l'oeil : il est tout excité et son visage est empourpré. La fierté et l'autosatisfaction se lisent sur ses traits, comme s'il avait accompli son devoir avec grand courage et sens des responsabilités.

"As-tu trouvé quelque plaisir à jouer, ce matin?" lui dis-je alors. Et lui de me répondre en toute simplicité:

"Nous n'avons pas joué ce matin : nous en étions à frapper un enfant copte ."

Je bondis aussitôt de mon siège, si bien que celui-ci tombe à la renverse, derrière moi, suite à mon geste inattendu :

- "Un enfant copte? Vous le frappez? Et pourquoi? Qu'a-t-il fait?"

- "Rien du tout!"

Dans sa voix, cette fois-ci, il y a un peu de confusion et de crainte, d'autant plus qu'il voit bien que mon regard est étrange. Et son étonnement grandit quand il me voit mettre rapidement mes chaussures et me précipiter dehors en criant:

- "Viens avec moi. Viens. Il faut absolument retrouver cet enfant pour que tu lui demandes pardon."

Khâlid se précipite derrière moi. Nous descendons en courant jusqu'à la rue. Il n'a pas compris un mot de ce que je lui ai dit, tout comme il n'a rien compris de ce qui cause mon empressement, ma hâte et ma course ; mais il court comme moi, avec un empressement et une hâte semblables. Nous regardons dans le quartier, à droite et à gauche. Nous crions, nous appelons, nous interrogeons les gens. Au bout du quartier, nous tournons à droite, essayant de rejoindre l'enfant dont nous ne savons pas où il est passé. Haletants, nous interrogeons trois passants pour savoir s'ils ont vu sur leur route un enfant d'environ cinq ans qui marchait en pleurant. Mais sans succès, car l'enfant a disparu.

Nous revenons alors à notre appartement, à pas lents. Nous nous asseyons à nouveau dans la pièce. Sur mon visage, ce sont les signes de l'émoi et de la tristesse. Mes doigts frappent le bureau devant moi, signe d'une nervosité évidente. Les yeux de Khâlid restent fixés sur mon visage, y épiaant le moindre mouvement.

Je lui dis alors : "Il ne nous est plus possible de faire quoi que ce soit, maintenant. Qui sait? Tu rencontreras peut-être cet enfant copte demain, ou après-demain. Tu lui tendras la main en lui demandant pardon. S'il en est ainsi et si tu le rencontres, dis-lui que, si tu lui as fait tout ce que tu as fait, c'est parce que tu étais imbécile et stupide. Mais j'espère fermement que, si tu le rencontres à nouveau et si tu vois quelqu'un le frapper ou l'importuner parce que c'est un copte, tu sauras l'aider contre son agresseur et te tenir à ses côtés pour le protéger de toutes tes forces."

Il m'apparaît évident, à lire dans les traits de Khâlid, qu'il a effectivement décidé d'exécuter ce que je viens de lui expliquer. Oui, c'est encore un tout jeune garçon, un soldat "disponible" : mercenaire) : tout ce qui l'intéresse, c'est de participer à une bataille, sans s'interroger sur la cause à défendre. Mon devoir, c'est justement de lui apprendre à être un soldat courageux, à condition qu'il ait confiance dans la justice de la cause pour laquelle il a à combattre.

Je lui dis encore : "A propos, je voudrais que tu saches, Khâlid, que les chrétiens sont des gens vraiment remarquables. Tu sais qui est le Seigneur Messie, dont je t'ai fait voir l'icône la semaine dernière. Le Coran chante ses louanges en de nombreux versets. Tu as vu aussi avec moi, il y a un mois, le film du metteur en scène italien Zeffirelli, qui nous raconte la vie de saint François dont l'amour pour les animaux et les oiseaux t'a tellement plu : lui aussi, c'était un chrétien."

Et je vois mon Khâlid m'écouter avec une attention croissante, les coudes appuyés sur mes genoux :

"Et moi, je sais que tu es plein d'admiration pour le talent de Sanâ' Gamîl : c'est une chrétienne, elle aussi. Et le film que j'ai vu hier avec ta mère, sans que nous t'y emmenions, c'était "Jour de douceur, jour d'amertume", lequel est considéré comme étant, de loin, le meilleur film égyptien. Son metteur en scène est un chrétien : il s'appelle Khayri Bishâra. Et le grand pianiste que nous admirons grâce au disque que nous allons entendre tout à l'heure, c'est Ramzî Yâsîn : un chrétien, lui aussi. Et tu sais bien que sa mère et sa sœur sont également deux remarquables artistes, des chrétiennes aussi, naturellement. Il existe enfin un écrivain, parmi les meilleurs des écrivains égyptiens de cette deuxième moitié du siècle, dont je ne doute pas que tu liras les livres quand tu seras plus grand : c'est Luwis `Awâd, chrétien lui aussi. Et ce tableau accroché là, au mur, devant nous, dont tu m'as dit un jour combien il te plaisait, on le doit au pinceau de Ihâb Shâkir, un chrétien lui aussi. Et Philip Gallâb, le rédacteur en chef du seul journal égyptien qui ait le courage et l'audace de publier mes articles sans y rien changer ou supprimer, c'est un chrétien lui aussi. Des dizaines et des dizaines d'autres, Khâlid, sont aussi des chrétiens égyptiens que nous appelons coptes : l'Égypte s'en glorifie et leur reconnaît un grand mérite.

"Est-ce que les Coptes sont nombreux?"

- Bien sûr. Mais un incident comme celui qui vient d'éclater dans notre quartier les pousse, en grand nombre, à quitter l'Égypte pour un autre pays : l'Égypte les perd et d'autres États utiliseront leurs talents. Est-ce que cela te fait plaisir?"

- Bien sûr que non!"

Ses lèvres tremblent alors qu'il répond ainsi à ma question. Je sais qu'il est bien près de pleurer. Je me lève alors et, lui prenant la main, le conduis jusqu'à ma bibliothèque, derrière mon fauteuil ; je lui fais voir un gros livre rédigé par Mme. E. L. Butcher sur l'Histoire de l'Église égyptienne⁹.

"Peut-être liras-tu un jour ce livre remarquable. Tu apprendras alors ce que furent les actes de bravoure exceptionnelle que prodiguèrent les Coptes au cours des siècles, et

⁹ Il s'agit de *Story of the Church of Egypt*, en 2 volumes, publiés à Londres en 1897.

comment ils firent courageusement face aux persécutions des maîtres de l'Égypte depuis l'époque des Romains. C'est un livre qui te remplira, toi qui es musulman, de fierté et d'orgueil, puisque vous appartenez, toi et ces Coptes, à une même patrie.

* * *

Et lorsque Khâlid s'abandonne au sommeil, ce soir-là, son visage semble congestionné. Nous le voyons, sa mère et moi, se retourner à chaque seconde dans son lit ; il parle et bredouille au cours de son sommeil. Et alors que sa mère se penche sur lui pour lui toucher le front de sa joue, elle découvre qu'il a la fièvre et en éprouve quelque angoisse. Mais je lui dis alors :

"Cela n'a rien d'étonnant : il a subi aujourd'hui une vaccination contre la pire des maladies qui existent au monde, et ce mal s'appelle le fanatisme religieux. Ce qui est attristant dans cette affaire, c'est qu'il ne nous appartient plus totalement. Depuis qu'il a atteint l'âge d'aller à l'école, nous l'avons bel et bien livré à la société égyptienne, et donc à `Abd al-Hafiz Efendî, l'enseignant de religion, qui dira aux élèves de sa classe que les chrétiens sont des mécréants, et aussi au Professeur Abd al-Bâsit, l'enseignant d'histoire, qui s'abstient volontairement de faire la moindre allusion à l'histoire copte de l'Égypte. Et Khâlid reviendra de l'école en compagnie de gosses qui méprisent, injurient et maltraitent tout prêtre qu'ils voient passer dans la rue. Il s'assiéra pour regarder la télévision, et il entendra le Shaykh al-Cha`rawî répéter qu'il ne convient pas, pour un musulman, de prendre un copte comme ami, et il entendra aussi le Shaykh al-Ghazâlî affirmer que les Coptes ont toujours trahi l'Égypte chaque fois que l'a menacée ou frappée une invasion étrangère. Il regardera par la fenêtre, et il verra la populace mettre le feu à l'église qui fait face à notre immeuble et clamer en même temps que leur acte (de bravoure) comble d'aise Allâh et Son Envoyé. Il nous sera donc bien difficile, et pour moi et pour toi, de le protéger contre tous ces ennemis ainsi ligués dans leur agression contre l'esprit de ce petit enfant pour le déformer. Néanmoins, nous essaierons... ; oui, nous essaierons (de lutter) tant qu'il restera en nous un souffle de vie et dans notre carquois quelque flèche. Mais je ne suis pas sûr que la victoire appartienne toujours à la vérité contre l'erreur ; néanmoins nous, nous essaierons.



Journal al-Ahâli (9.10.91)

2. MÊME L'HISTOIRE N'ÉCHAPPE PAS AU TROUBLE¹⁰

Muhammad Galal Kishk

Je ne veux faire aucun commentaire sur les événements d'Imbâba, ni sur leurs causes ni sur qui en est responsable. Ce sont des faits qui relèvent désormais du passé. Si nous croyons en l'existence d'un plan bien arrêté pour susciter le trouble en Égypte, l'un de ses

¹⁰ "Trouble" : Le terme *fitna* semble intraduisible. Signifiant parfois "querelle" et "débat", et parfois "tentation périlleuse" et "guerre civile", le mot évoque tout à la fois "les situations conflictuelles et leur inéluclabilité fascinante", surtout quand il s'agit d'un conflit quasi-endémique entre groupes religieux, comme c'est ici le cas entre chrétiens et musulmans en Égypte, d'où le terme retenu de "troubles confessionnels". Cf. FITNA in EI² II, 952-953.

principes élémentaires est bien cette interdiction du dialogue raisonnable et de la recherche impartiale et objective. La méthode, désormais, pour commenter tout événement qui survient, c'est ce dont le rédacteur de *Sabâh al-khayr* s'est fait la règle, puisqu'il dit : "Je crois que les expériences du passé ne peuvent que confirmer que ce sont les jeunes musulmans qui porteront la première responsabilité de toute espèce de trouble confessionnel (qui adviendra), même si ce ne sont pas eux qui prennent l'initiative des provocations ou des agressions" (textuellement, du *Sabâh al-khayr* du 3.10.1991).

Dans le cadre de ce décret, le dialogue est inutile et les preuves ne servent à rien, tout comme aucune importance n'est à donner aux déclarations qu *al-Ahâli* attribue à quelqu'un qui se présente ou qu'on présente comme étant l'émir du jihâd, car même le voleur de banque à al-Mansûra a proclamé le jihâd et l'a si bien organisé que ses compagnons le lui ont dit : "jamais, ô Bey, nous sommes des voleurs!" Mais d'après ce que je sais, il est interdit aujourd'hui d'organiser le jihâd, et qui le fait est abattu sur la chaussée comme les chiens errants. Comment donc l'émir d'Imbâba a-t-il échappé à la foule pour parvenir à l'envoyé *d'al-Ahâli*? Peu importe ; mais ce qui m'intéresse ici, c'est ce que le Professeur Husayn Ahmad Amin a osé écrire sur l'histoire, pour en faire endosser l'accusation aux musulmans, ceux d'aujourd'hui et ceux d'hier.

Dans son commentaire improvisé sur les événements d'Imbaba, il s'attache à "corriger" l'histoire (je voudrais utiliser une autre parole que celle-ci, mais je préfère obtempérer à l'intercession d'un ami)

...

Le but qu'il poursuit, lui et ceux qui suivent sa méthode, est de prouver que les troubles (confessionnels) ne sont pas un incident fortuit qui frappe notre société, ni le produit d'une "troisième main" qui veut supprimer l'Égypte sur les voies de l'impérialisme israélien. Ces écrivains veulent signifier que les troubles (confessionnels) sont des phénomènes chroniques et que ce qui s'est produit à Imbâba la semaine dernière, selon leurs explications, est exactement et parfaitement ce qui s'y est passé il y a cent ans... bien plus, qu'on vilipende toute l'histoire de l'Égypte, qui n'a jamais connu un seul trouble confessionnel avant l'occupation européenne. Ce faisant, la pensée et la conscience des masses finissent par être convaincues que les troubles (confessionnels) sont inéluctables aussi longtemps qu'il y aura des Shaykh-s et un Islam. Et je ne pense pas que son fils Khâlid ou le fils de ses voisins, Bûtrus, tirera quelque avantage à lire les ouvrages de Luwis `Awâd, dans la mesure où sa pensée aura été corrompue par le fait de savoir que les musulmans égorgent les coptes depuis qu'il existe des musulmans et des coptes !

Est-ce bien ainsi que l'on traite les troubles (confessionnels) ou qu'on les déracine?

Un dernier mot, à l'adresse de ceux qui ont à commenter ces incidents. S'il est établi, toujours et réellement, que ce sont les musulmans qui constituent le groupe toujours imputable, parce que provocateur et agresseur, ceci ne s'appelle plus des troubles (confessionnels). Appelez donc, alors, les choses par leur nom, pour donner à votre langage précision et intégrité. Quant à l'intégrité de la patrie, elle est à replacer dans votre intégrité.



3. C'EST DE L'HISTOIRE QUE JE PARLE

Husayn Ahmad Amin

Ce qui s'est produit à Imbaba, durant le dernier tiers de septembre 1991, est pour moi un événement significatif. Je ne crois pas que nos penseurs soient de vrais penseurs, nos écrivains de vrais écrivains, notre gouvernement un vrai gouvernement et les hommes de religion de vrais hommes de religion, tant qu'ils n'en examineront pas à fond les dimensions et la réalité, et qu'ils n'assumeront pas la responsabilité d'essayer d'y remédier et d'en extirper les racines.

Pour ma part, j'ai considéré de mon devoir d'y apporter mon humble contribution. Mais voici que le Professeur Galal Kishk écrit ce qui suit : "Il ne veut pas, dit-il, faire le moindre commentaire sur les événements d'Imbaba, ni sur leurs causes ni sur qui en est responsable, parce que ce sont des faits qui relèvent désormais du passé!" Pour lui, ce sont des faits qui ont pris fin et sont donc à oublier totalement, jusqu'au jour où ils éclateront à nouveau. Pour ma part, je ne saurais douter que l'auteur du livre *Grandeur de la solution séoudite*, du livre *Merveille de la solution séoudite*, du livre *Inéluctabilité de la solution séoudite* et du livre *Retour de la solution séoudite*, oui, je dis bien que je ne saurais douter, pour ma part, que le Professeur Galâl Kishk, lorsque les troubles (confessionnels) éclateront de nouveau, attendra tout simplement (qu'ils passent), jusqu'à ce qu'ils "relèvent du passé", et ensuite il écrira qu' "il ne veut faire aucun commentaire sur les événements".

Le Professeur a vu juste lorsqu'il écrit que le but poursuivi en mon article, à propos des événements d'Imbâba, était "de prouver que les troubles confessionnels ne sont pas un incident fortuit qui frappe notre société, ni le produit d'une troisième main qui veut supprimer l'Égypte sur les voies de l'impérialisme israélien". C'est que, d'après ce que je crois, il n'y a aucun espoir d'améliorer une situation ni aucune possibilité de commencer à supprimer des injustices, tant que nous en restons, pour les siècles des siècles, à répéter les formules banales et usées que nous avons pris l'habitude de répéter pour tout simplement calmer les esprits et rassurer les consciences, et aussi pour créer l'illusion, auprès de l'opinion (publique), que les choses iraient on ne peut mieux s'il n'y avait pas une poignée de fanatiques, ni les complots des colonialistes et des sionistes et que, s'il n'y avait ni les uns ni les autres, les relations inter-confessionnelles seraient au-dessus de tout soupçon.

Je le répète : il n'y a aucun espoir d'améliorer une situation tant que nous mélangeons les rêves avec le réel, que nous pratiquons la politique de l'autruche, préférant mettre la tête dans le sable en nous aveuglant devant le danger qui nous menace, et que nous attribuons tout le mal à des menées colonialistes qui visent à nous diviser, ou à des groupuscules perfides de personnes vouées à semer le trouble et le désordre, pour déclarer, comme le fait le Ministère de l'Intérieur, qu'il n'existe là aucun problème et que l'affaire ne dépasse pas les limites d'incidents individuels, à savoir des assassinats, ou d'incidents accidentels, à savoir des conflits sanglants, ou d'incidents regrettables, à savoir l'incendie de lieux de culte, ou d' "escalades" religieuses que réprouve la conscience égyptienne!

La véritable solution, à mon avis, c'est d'affronter de manière franchement claire une situation franchement mauvaise.

Le Professeur Kishk nous dit, en son article, que "toute l'histoire de l'Égypte n'a jamais connu un seul trouble confessionnel avant l'occupation européenne"! C'est là une prétention qui prouve, si elle prouve quelque chose, que son auteur n'a pas lu un seul des ouvrages qu'ont écrits al-Nuwayri, Ibn Aybak al-Dawâdâri, Ibn Shâkir al-Kutubi, al-Maqrîzî, Sadr al-Din al-`Aynî, Ibn Tagri Birdi, al-Sayrafi, al-Sahâwi, Ibn Iyas, et des dizaines d'autres¹¹. Car moi, je prétends lui prouver qu'un seul livre d'un seul de ces grands historiens de l'Égypte islamique contient (à lui seul) des centaines de faits et de versions de ces troubles confessionnels qui ont affecté l'Égypte bien avant une quelconque occupation européenne !

Et puisque cet homme me met au défi, en son article, de lui citer "un seul exemple", je lui en citerai donc "un seul", que je tire mot à mot du livre d'al-Maqrîzî, le maître des historiens égyptiens : il s'agit d'al-Sulûk li-ma`rifat dawlat al-mulûk, 2^{ème} partie, 1^{ère} section, éd. Lajnat al-ta`lîf wa-l-tarjama wa-l-nashr, 1941, pp. 212 et suiv.

'Le vendredi 9 de rabî` II, en l'an 721/1321, la populace se souleva comme un seul homme : ils détruisirent deux églises qui se faisaient face l'une l'autre à al-Zuhri, ainsi que l'église du Bustân al-Sukkarî (connue sous le nom d'église d'al-Hamrâ') et une partie de deux églises sises à Misr. Le fait est que le Sultan, ayant décidé de construire un enclos à bétail à proximité de la mosquée d'al-Taybarsî, près du Nil, avait besoin de beaucoup d'argile. Il avait donc délimité toute une zone de terrain du Bustân al-Zuhrî, pour en extraire l'argile. On n'avait pas cessé de creuser, si bien qu'on était arrivé tout près de l'église d'al-Zuhri. Les excavations avaient fini par l'entourer de toutes parts, l'église demeurant au milieu. Le Sultan donna l'ordre de continuer à creuser tout autour, jusqu'au point où l'église pouvait encore tenir sur ses bases...

Mais, arrivé le vendredi, une grande foule de domestiques se rassembla avec la populace : ils se mirent à crier d'une seule voix : 'Dieu est le plus grand!' et se précipitèrent sur les bases de l'église avec bêches et pioches, si bien qu'il n'en resta plus qu'un amas de décombres sous lesquels avaient péri les chrétiens qui y étaient présents. La populace pilla tout ce qui s'y trouvait. Ils se dirigèrent ensuite vers l'église d'al-Hamrâ', sise dans le voisinage. C'était l'une des plus imposantes églises des chrétiens et on y conservait beaucoup d'objets précieux ainsi qu'un grand nombre de chrétiens, hommes et femmes, dédiés à la vie monastique.

La populace la prit d'assaut, en ouvrit les portes et en pilla les richesses. Ils se transportèrent alors à l'église d'Abû I-Minâ, près des Sab^c Saqâyât. C'était l'un des plus prestigieux sanctuaires des chrétiens. Ils en brisèrent la porte et en pillèrent les richesses. Ils y tuèrent beaucoup de monde et capturèrent plus de soixante jeunes filles vierges qui s'y trouvaient. La prière (du vendredi) était à peine finie que la terre trembla, et quand les gens sortirent de la mosquée, ils virent que la poussière et la fumée de l'incendie montaient jusqu'au ciel. Il n'était personne, dans la populace, qui ne tînt par la main une jeune fille qu'il avait capturée, ou une jarre pleine de vin, ou des habits, ou d'autres produits du pillage...

Un mamlouk survint alors et fit savoir que la populace s'était rassemblée pour détruire l'église d'al-Mu^callaqa où se trouvent le siège du Patriarche ainsi que les richesses des chrétiens. Il demandait du secours. Le Sultan y envoya Aydghamsh avec quatre émirs. Mais ceux-ci virent une foule énorme que seul le Créateur pouvait dénombrer. Ils renoncèrent à les réprimer, par

¹¹ Historiens arabes qui ont vécu du 14^{ème} au 16^{ème} siècles et dont les œuvres sont connues des gens de culture classique.

crainte de voir s'étendre le soulèvement ; ils firent simplement savoir que ceux qui persisteraient seraient tués en toute licéité. La populace prit peur et se dispersa. Et Aydghamsh se maintint là, à garder et protéger l'église d'al-Mu^callaqa jusqu'à la prière du ^casr(après-midi).

Quand les gens sortirent, après la prière, de la mosquée d'al-Azhar, ils virent que la populace était des plus excitées, car tous criaient : 'Le Sultan a fait savoir qu'il fallait détruire les églises'. Ils pensèrent donc qu'il en était bien ainsi. Par suite, beaucoup d'églises du Caire furent détruites, sauf les deux églises du Hârat al-Rûm et du Hârat Zuwayla et l'église d'al-Bunduqâniyyin. Mais il apparut plus tard que cela était dû à l'initiative de la populace et non à l'ordre du Sultan.

Quand ce fut le dimanche 11, la nouvelle parvint d'Alexandrie que, là aussi, alors que les gens accomplissaient la prière du vendredi, la populace s'était rassemblée en criant : 'Les églises ont été détruites!' L'émir Badr al-Dîn, capitaine de la marche-frontière, s'y était rendu pour contrôler les églises ; et voilà que celles-ci, au nombre de quatre, n'étaient plus qu'amas de ruines. La nouvelle parvint aussi du Wâlî d'al-Buhayra que la populace avait détruit deux églises dans la cité de Damanhûr, alors que les gens étaient à la prière du vendredi. Survint enfin le mamlûk du wâlî de Qûs, annonçant que, le vendredi, la populace avait détruit six églises à Qûs en moins d'une demi-heure. Les nouvelles se suivirent alors sans interruption, venant de la zone continentale et de la zone maritime, et informant que les églises avaient été détruites à l'heure de la prière du vendredi. L'étonnement n'en fut que plus grand à constater cette coïncidence d'une même heure pour toutes les régions.

Soixante églises furent ainsi détruites à la même heure, sans parler d'un grand nombre de monastères.

Suite à la destruction des églises, il y eut une extension soudaine des incendies au Caire et à Misr, incendies dont le contrôle échappa bien vite aux mains humaines. Un vent de tempête se mit à souffler qui communiqua le feu partout. Les gens ne doutèrent pas que le Jour de la résurrection était bel et bien arrivé. Ils sortaient de partout, s'accrochaient aux minarets, se réunissaient dans les mosquées et les sanctuaires et se perdaient en implorations et supplications. Il ne se passait pas une heure sans que l'on apprît que l'incendie éclatait en un endroit du Caire. Le bruit courut, parmi les gens, que les chrétiens en étaient les auteurs pour se venger par là de la destruction et du pillage de leurs églises. La nuit du vendredi, on s'empara de deux moines qui étaient sortis de la Madrasa al-Kahâriyya après y avoir mis le feu. On les amena à l'émir ^cAlam al-Dîn Sanjar, Wâlî du Caire : il émanait de leurs habits une odeur d'huile et de soufre. Il ordonna de les supplicier jusqu'à ce qu'ils confessent leur faute.

Karîm al-Dîn, le contrôleur des biens privés (du Sultan), envoya chercher le Patriarche des chrétiens pour s'informer de l'affaire auprès de lui. On le lui amena de nuit, sous la garde du wâlî du Caire, par peur de la populace. Karîm al-Dîn le combla d'honneur et l'informa de ce qu'avaient avoué les moines. "Ce sont des imbéciles, dit en pleurant le Patriarche. Ils ont fait ce que font vos imbéciles. Au Sultan d'en décider."

Le Patriarche se leva sur l'heure et s'en retourna, monté sur une mule qu'on lui avait attribuée depuis quelques jours. Cela déplut aux gens, et ils lui auraient fait un mauvais coup s'ils n'avaient pas eu peur des mamlouks qui l'entouraient. Et quand, le lendemain, Karîm al-Dîn se mit en route, la populace lui cria : "Il ne t'est pas licite, ô juge, de défendre les chrétiens, alors qu'ils ont détruit les maisons des musulmans, ni de les faire monter sur des

mules." Karim al-Dîn chercha à réduire l'importance des chrétiens qui étaient aux arrêts, en disant que c'étaient des imbéciles. Il informa le Sultan du comportement du Patriarche. Alors le Sultan donna l'ordre de supplicier les chrétiens : ceux-ci dénoncèrent quatorze moines du Dayr al-Baghal. Ces derniers furent emmenés hors de leur couvent ; on creusa une grande fosse dans la rue al-Salîba, où l'on brûla quatre d'entre eux sous les yeux d'une grande foule qui s'était rassemblée. La populace n'en fut que plus excitée contre les chrétiens : on les insultait, on leur dérobait leurs vêtements et on les jetait à bas de leur monture, à même le sol.

Quand ce fut le samedi, le Sultan se rendit au maydân, où il y trouva une foule d'environ 20.000 personnes qui criaient d'une seule voix : 'Il n'est pas d'autre religion que l'Islam! Qu'Allâh vienne en aide à la religion de Muhammad b. 'Abd Allah ! O Sultan de l'Islam, viens à notre aide contre les gens de la mécréance et ne va pas au secours des chrétiens!' Le Sultan et les émirs se rendirent à leur volonté. Le Sultan eut peur de troubles (confessionnels) : il ordonna au chambellan de sortir et de faire savoir que quiconque trouvait un chrétien sur sa route avait le droit de le tuer et de s'emparer de ses biens. Quand ils en furent informés, ce ne fut qu'un cri de leur part : 'Qu'Allâh te vienne en aide, ô toi qui viens en aide à la religion de l'Islam!' Et la terre fut toute en émoi.

Suite à cela, il fut annoncé dans le Caire que quiconque trouvait un chrétien porteur d'un turban blanc pouvait le tuer, que quiconque trouvait un chrétien chevauchant sa monture à califourchon pouvait le tuer. Un décret fut promulgué ordonnant aux chrétiens de porter des turbans bleus, de ne monter ni sur un cheval ni sur un mulet, mais seulement sur un âne, et encore "en amazone", de n'entrer au hammam qu'avec une clochette attachée au cou, de ne pas s'habiller à la manière des musulmans, ni eux, ni leurs femmes, ni leurs enfants. En outre, l'ordre fut donné aux émirs d'avoir à expulser les chrétiens de leurs propres administrations. Cela fut envoyé à tous les gouvernorats du pays. Les églises et les couvents furent fermés, et la populace s'enhardit contre les chrétiens si bien que, dès qu'elle en rencontrait, elle les frappait, les dépouillait de leurs vêtements. Aucun chrétien n'osait donc plus sortir de chez lui, et si l'un d'eux devait le faire pour quelque affaire exceptionnelle, il s'habillait en juif, se mettait un turban jaune qu'il empruntait auprès d'un juif, pour sortir faire ses commissions. A la suite de quoi, un grand nombre de chrétiens se virent obligés de feindre d'être musulmans ; beaucoup, d'ailleurs, embrassèrent l'Islam."

Le Professeur Kishk a-t-il besoin d'autres exemples qui confirment que les troubles confessionnels ne sont pas un incident fortuit qui frappe notre société, ni le produit d'une "troisième main" qui veut supprimer l'Egypte sur les voies de l'impérialisme israélien ? Quant à cet exemple unique que j'ai rapporté ici, il suffit, je crois, à le réduire au silence (litt. : lui faire avaler une pierre) et à l'empêcher de prétendre, une autre fois, que toute l'histoire de l'Egypte n'a jamais connu un seul trouble confessionnel avant l'occupation européenne. Et s'il en veut dix autres, je suis prêt à les lui fournir ; ou cent autres? je suis encore à sa disposition ; ou mille autres et plus ? il lui suffit d'ordonner, et j'obéis!

Mais, de mon côté, je prétends lui démontrer que les choses ne vont pas, ici, "on ne peut mieux", et que requérir une véracité totale et une franchise parfaite pour exposer les faits et un dialogue libre et direct en vue de parvenir à des solutions raisonnables, cela suffit simplement à faire que la situation demeure en son état. Je prétends, en outre, qu'attribuer (tout cela) au rôle des colonialistes et des sionistes et parler du rôle destructeur d'une poignée de fanatiques, ce sont là des choses qu'on ne dit qu'aux enfants, ou mieux, qu'on ne dit jamais,

même pas aux enfants, de peur de perturber leurs intelligences et de déséquilibrer leurs facultés mentales.

Les églises, qui luttait les unes contre les autres en Occident, ont pris conscience, en notre temps, du danger qui continue à menacer la religion et à les menacer toutes du point de vue de la modernité. Elles ont œuvré avec succès pour mettre fin à cette lutte entre elles, et elles ont ouvert les portes du dialogue en vue de constituer un front commun contre l'ennemi réel ; bien plus, elles ont tendu la main au judaïsme et à l'islam pour s'associer en cette même défense. Elles ont proclamé que tout ce qu'elles demandent, c'est le simple respect de la religion en tant que telle, et une juste appréciation du sentiment religieux où qu'il existe et quel qu'en soit l'objet, en vue de créer le rapprochement et de réaliser la rencontre. Nous en sommes restés, en Égypte, à vivre en une demeure dont les habitants sont divisés entre eux : son toit ne couvre qu'une partie de sa superficie. Et ses écoles, ses lieux de culte et tous ses moyens d'information sans exception travaillent ensemble pour y semer les germes de la division, de l'inimitié et de la haine.

Et si le Professeur Kishk, comme il a été dit plus haut, a démontré en son article sa méconnaissance (je voulais utiliser une autre parole que "méconnaissance", mais j'obtempère à l'intercession d'un ami !) des ouvrages des historiens de l'Égypte islamique, il a aussi fait preuve d'une méconnaissance de la nature de la littérature. Si mon intention avait été, lorsque j'ai rédigé l'article "Imbaba : deux tableaux", de rapporter le texte d'al-Jabarti (comme je viens de le faire avec celui d'al-Maqrîzi), je l'aurais cité et j'aurais mis les citations entre guillemets¹². Mais je n'ai fait aucune référence à son nom et je n'ai pas essayé - comme le prétend le Professeur Kishk - de faire croire au lecteur que l'histoire venait de lui. Si l'histoire avait été de lui, je ne l'aurais pas publiée sous mon nom et je ne me serais pas attribué le mérite de sa rédaction. Ce que j'y ai recherché, c'est ce que recherche tout auteur d'un roman ou conte historique : c'est d'offrir au lecteur la peinture d'une époque donnée. Pour les événements, il s'en inspire auprès des écrivains de cette époque, et il en imite parfois les méthodes et la langue ; puis, il y ajoute de son art et de sa vision personnelle des choses, en sorte que le conte devienne un miroir plus significatif que le simple énoncé des faits sans qu'y interfèrent une vision personnelle, un ordre et un arrangement précis, et la mise en évidence des motifs d'un chacun. Le grand critique D. S. Mirsky, dans la recension qu'il fait en l'honneur du roman de Dostoïevski *Les Démons*, a déjà dit à ce sujet que ce roman, s'il n'est pas une image réaliste et précise des terroristes russes de la septième décennie du XIXe siècle, est du moins la plus exacte et la plus fidèle image de la littérature mondiale sur le terrorisme, en quelque temps ou lieu que ce soit...

Ceci dit, c'est là tout ce que j'ai pensé devoir retirer de "votre" sermon et de "vos" conseils ...



En guise de conclusion:

Autour du statut de Dhimma, le débat peut oublier toute objectivité historique : certains musulmans, nous l'avons vu, s'en font les défenseurs et idéalisent le passé. Certains

¹² Nous n'avons pas, par manque de place, donné une première partie de l'article de Hussayn Ahmad Amîn où il racontait, sous forme d'une nouvelle de sa composition, l'animosité qui séparait chrétiens et musulmans à l'époque de Jabarti (1753-1825). Cette nouvelle conduit Al-Kishk à l'accuser de falsifier l'histoire.

chrétiens en tirent argument pour diaboliser l'islam. Rien n'est plus contre-productif que de prendre une position partisane, les musulmans pour défendre les musulmans et les chrétiens pour défendre les leurs. C'est oublier qu'un groupe majoritaire – quelle que soit sa religion – peut, s'il n'y prend garde, glisser dans l'intolérance. Nos guerres de religion, la Saint-Barthélemy, la révocation de l'Édit de Nantes et les violences qui l'ont suivi (y-compris les dragonnades) en sont un triste exemple.

Si brillant ou si désolant qu'a pu être le passé, il nous faut bâtir un nouvel avenir et cela demande la mobilisation de tous nos contemporains – chrétiens, musulmans ou autres – au service d'un idéal qui peut les rassembler au lieu de les diviser sur des lignes partisans. De nos jours, et de plus en plus, chacun aspire à être reconnu dans sa dignité à égalité avec tout autre être humain. Les chrétiens d'Orient se sentent et se veulent citoyens à part entière et non "sujets protégés" (dhimmi), de même que les musulmans d'Occident réclament leurs droits de citoyens face à toute discrimination. De plus en plus nombreux sont ceux qui souscriraient aux paroles de M. Talbi, historien tunisien :

Pour conclure, au nom de ma foi de musulman, pratiquant, je dénonce fermement le statut humiliant et infériorisant de la dhimmitude, statut élaboré par les fuqahâ (juristes), dans des circonstances historiques et politiques conflictuelles et conformément à une mentalité qui n'est plus la nôtre. Au nom de la dignité humaine, exaltée par le Coran, et au nom des droits de l'homme, je déclare, en tant que musulman engagé dans la rénovation de la pensée musulmane, ce statut obsolète, nul et non avvenu. J'appelle tous les intellectuels musulmans engagés dans la voie de la rénovation, au nom de la pensée musulmane, à souscrire à cette dénonciation et à la soutenir au nom de l'honneur de l'islam et de la pureté de la foi en Dieu, Lui qui, dans les traditions juives et chrétiennes, a créé l'homme à son image et, selon les termes du Coran, a insufflé en lui quelque chose de son Esprit. Dans tout homme il y a, de la part de la fitra, c'est-à-dire de la nature constitutive de la personne humaine, quelque chose de Dieu. Attenter à l'honneur de l'homme, c'est attenter à l'honneur de Dieu.¹³

Le Concile Vatican II, dans sa Déclaration sur la Liberté Religieuse, dit-il autre chose ? et le Forum Islamo-Catholique de Rome, en 2008¹⁴, n'a-t-il pas réuni chrétiens et musulmans sur ce même idéal ? Mais, c'est vrai !, la route sera longue pour que l'idée gagne l'ensemble de nos communautés.

J.M. Gaudeul

SE COMPRENDRE

Rédaction : J.M. Gaudeul

SMA Se Comprendre - 5, rue Roger Verlomme - 75003 Paris - France

Tél. 01 42 71 84 54

Fax : 01 48 04 39 67

Abonnements (10 numéros par an, de Janvier à Décembre)

France : 30 € - Etranger : 35 € - Envoi par e-mail : 15 € - CCP SMA Se Comprendre 15 263 74 H Paris

Site Internet : <http://www.comprendre.org>

adresse e-mail : contact@comprendre.org

¹³ Ces mots sont tirés du livre publié par le GAIC, *Musulmans et chrétiens*, politiques d'accueil dans les terres d'origine ou d'immigration (Bayard-Centurion, Paris, 1999, 220 pp.), p. 29-33.

¹⁴ Voir *Se Comprendre* N° 08/10.